



*Affichée le 1<sup>er</sup> mars 2019*

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en session publique ordinaire

**VENDREDI 8 MARS 2019 à 18 h 30**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. compte administratif et compte de gestion 2018
2. vote des taux d'imposition et du budget primitif 2019
3. financement voirie
4. DETR Pâtis
5. création poste adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
6. demandes de subventions
7. location appartement
8. contrat assurance statutaire
9. transfert mairie école
10. Natura 2000
11. Affaires et questions diverses

Le Maire  
Gérard CHABERT

